

Franck NEVEU
Professeur à Sorbonne Université, Faculté des Lettres
UFR de Langue française

SUAD Analyse linguistique et texte

**Singularités linguistiques du discours et normes génériques : la notion
d'idiolecte et son rendement dans les sciences du langage**
Citations

1. Le linguiste, à l'ordinaire, agit comme un homme sûr de ses idées et se préoccupe seulement de savoir si le langage, vieille institution traditionnelle, les rend avec précision. C'est ainsi qu'on étudiera le "parallélisme" du logique et du grammatical, comme si la logique était donnée, d'une part, au ciel intelligible et la grammaire, d'autre part, sur la terre; c'est ainsi qu'on cherchera un équivalent français pour le mot allemand de "Stimmung", ce qui suppose que l'idée correspondante existe pour le Français comme pour l'Allemand et que la question de son expression se pose seule. Mais le langage ainsi considéré est anonyme : les mots sont jetés sur la table, tués et cuits, comme des poissons morts. En bref, le linguiste étudie le langage quand personne ne le parle. (Sartre, 1947 : 178)
2. Le modèle linguistique lui-même est inintelligible si vous ne le renvoyez pas à l'homme parlant. Inintelligible à moins que nous ne le saisissions à travers un rapport historique de communication. Mais il faut parler. La véritable intelligibilité de la linguistique nous renvoie nécessairement à la *praxis*. Le modèle linguistique est le modèle de structure le plus clair mais il renvoie nécessairement à autre chose, à la totalisation qu'est la parole. Je fais la langue et elle me fait. Il y a un moment d'indépendance qui est proprement linguistique mais ce moment doit être considéré comme provisoire, comme un schème abstrait, une stase. En tant qu'il n'est pas dépassé par la communication le langage est du pratico-inerte. Nous y retrouvons une image inversée de l'homme, l'inerte qui est dedans, mais c'est une fausse synthèse. Le modèle tient mais dans l'inerte. Tout modèle structuraliste est un modèle inerte. L'homme se perd dans le langage parce qu'il s'y jette lui-même. Nous sommes en linguistique au niveau de la synthèse inerte. (Sartre, 1972 : 90)
3. La singularité que le langage doit signifier n'est pas quelque chose d'ineffable, mais de superlativement dicible : elle est la *chose* du langage. (Agamben, 1989)
4. À la recherche d'un objet homogène conforme aux besoins et aux hypothèses du modèle saussurien, les linguistes n'ont cessé de rétrécir leur champ. C'est ainsi que Bloch (1948) introduisit le terme "idiolecte" pour désigner le

discours d'une personne qui parle d'une seule chose à une même personne pendant un temps limité. Bien que ce terme ait été largement adopté, on peut douter que quiconque ait trouvé dans l' "idiolecte" l'homogénéité que Bloch en attendait. De toute façon, il convient de remarquer que l'existence même d'un tel concept, désignant l'objet propre de la description linguistique, représente une défaite de la notion saussurienne de *langue*, objet d'un accord social uniforme. (Labov, 1976 : 268)

5. Pottier & *alii* (1973 : art. "Idiolecte") : "comportement linguistique particulier d'un locuteur unique, au sein d'une communauté linguistique"; Dubois & *alii* (1973 : art. "Idiolecte": "ensemble des usages d'une langue propre à un individu donné, à un moment déterminé"; Mounin & *alii* (1974 : art. "Idiolecte") : "langage d'une seule personne, lorsqu'il est l'objet d'étude, tant comme base de description limitée d'un parler [...] que comme étude des caractères linguistiques propres à cette seule personne"; Kerbrat-Orecchioni (1980 : 227) : "compétence linguistique d'un sujet individuel, et plus spécifiquement : ensemble des traits idiosyncrasiques qui la caractérisent"; Arrivé & *alii* (1986 : art. "Idiolecte") : "ensemble des particularités de l'usage linguistique d'un individu"; Ducrot & Schaeffer (1995 : 117) : "façon de parler propre à un individu, considérée en ce qu'elle a d'irréductible à l'influence des groupes auxquels il appartient", etc.

6. C'est comme d'habitude avec un grand intérêt que j'ai lu l'article sur l'*idiolecte*, distribué par mon vieil ami Hockett. Cet article ramène l'idiolecte aux habitudes caractérisant le parler d'un individu particulier à un moment donné, et en exclut tout ce qui, dans les habitudes linguistiques de cet individu, se réfère à la compréhension du discours des autres. Or, si tous les propos que je tiens à Cambridge étaient observés et enregistrés sur une longue période, on ne m'entendrait jamais prononcer le mot "idiolecte". Et cependant maintenant, comme je m'adresse à vous, je l'emploie, parce que je m'adapte au langage de mes adversaires potentiels, Hockett par exemple. Et j'emploie beaucoup d'autres mots encore de la même manière. En parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours, délibérément ou involontairement, de se découvrir un vocabulaire commun : soit pour plaire, soit simplement pour se faire comprendre, soit enfin pour se débarrasser de lui, on emploie les termes du destinataire. La propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé. L'échange verbal, comme toute forme de relation humaine, requiert au moins deux interlocuteurs; l'idiolecte n'est donc, en fin de compte, qu'une fiction, quelque peu perverse. (Jakobson, 1963 : 32-33)

7. Le concept de langue d'auteur ne fait que reculer les problèmes que pose l'interprétation du style comme déviation. En pratique, la langue d'auteur ne saurait remplacer la norme comme pôle d'opposition au style, parce qu'elle-

même apparaît impossible à définir autrement que comme style. Cette impossibilité n'est pas accidentelle - elle n'est due ni à une inconséquence de méthode ni à une terminologie approximative; elle tient à ce que la "langue d'auteur" est une entité inutile. Entité inutile à l'analyse du style, et qui pré-suppose une division arbitraire de la *parole* saussurienne. Loin de chercher à le définir par opposition à l'idiolecte, il faut considérer le style *comme l'ensemble de l'idiolecte*. (Riffaterre, 1971 : 102-103)

8. De ces trois remarques précaires, et comme improvisées, je voudrais simplement tirer une hypothèse de travail : considérer les traits stylistiques comme des *transformations*, dérivées soit de formules collectives (d'origine irrepérable, tantôt littéraire, tantôt pré-littéraire), soit, par jeu métaphorique, de formes idiolectales; dans les deux cas, ce qui devrait dominer le travail stylistique, c'est la recherche de modèles, de *patterns* : structures phrastiques, clichés syntagmatiques, départs et clausules de phrases; et ce qui devrait l'animer, c'est la conviction que le style est essentiellement un procédé citationnel, un corps de traces, une mémoire (presque au sens cybernétique du terme), un héritage fondé en culture et non en expressivité. (Barthes, 1984 : 149-150)
9. Reprenant la notion d'*idiolecte*, ou discours propre à un auteur, esquissée lors d'un séminaire précédent, on a repéré et commenté les différents types de relevés auxquels un texte peut donner lieu : 1) le relevé des occurrences de termes dépend de la linguistique statistique; 2) l'*index (index rerum)* établit la carte des lieux de l'oeuvre où les sujets (thèmes, notions, concepts) sont traités ou allégués; 3) le *glossaire*, de conception à la fois plus ample et plus sélective, moins pragmatique, retient les vocables forts, chargés de valeur, et les décrit dans leur histoire à travers l'oeuvre, leur consistance culturelle et leur résonance inter-textuelle; 4) les *réseaux* de termes sont constitués par des connexions, ou logiques, ou thématiques, ou psychanalytiques; ils restent à l'état pluriel, car construire un réseau des réseaux reviendrait à fermer l'oeuvre sur un sens et à lui donner un destin. - Au cours d'analyses particulières, on a insisté sur la nature axiomatique de tout lexique d'écrivain, qui est en fait un dictionnaire de valeurs, et sur la portée théorique du "glossaire", qui constitue peut-être le seul instrument critique capable de respecter le pluriel du texte. (Barthes, 1994 : 55)
10. [...] chaque usage de la langue est immanquablement marqué par les dispositions particulières du prétendu "émetteur" : sans présumer qu'elles fassent système, on peut appeler *idiolecte* l'ensemble des régularités personnelles ou "normes individuelles" dont elles témoignent. Si l'on convient de nommer *styles* les formations idiolectales, les styles littéraires ne comptent que pour une part des styles linguistiques. Ils restent plus systématisés, mais rien ne permet, sauf préjugé esthétique souvent légitime, d'écarter les autres formations idiolectales. (Rastier, 2001 : 178-179)

11. Le fait de style résulte donc de la mise en œuvre - dans l'écriture - d'une certaine problématique du langage, variable selon les époques et les individus : il ne se réduit pas au produit de divers procédés "stylistiques" qui impliqueraient - eux - une vision mécaniste de l'écriture et une visée entièrement consciente des objectifs de l'artiste. Pour le stylisticien, le fait de style saisi dans sa plus grande dimension, est conjointement et simultanément un produit de la conscience sémiologique du créateur et un interprétant de la conformation spécifique de cette conscience, de son propre point de vue d'observateur. [...] La description des catégories de la langue mises en œuvre dans le texte, même organisée en faisceaux d'indices, ne fournira jamais qu'une incertaine grammaire, car les règles légitimatrices du langage de l'œuvre n'auront pas été identifiées; de même, l'indexation des procédés d'énonciation, le listage des écarts, le cumul des oppositions ne concourront jamais qu'à édifier l'illusion d'un discours dont les actants, la situation et les référents demeureront toujours virtuels, et inauthentifiés tant que le principe fondateur de l'écriture n'aura pas été élucidé. Il restera toujours à effectuer le saut qualitatif du *constaté* à l'*expliqué*, aux préalables critiques duquel se mesure la validité de la lecture. (Saint Gérard, 1995 : 24-25)
12. Il n'y a donc pas le discours plus le style, il n'y a pas plus de discours sans style que de style sans discours : le style est l'aspect du discours, quel qu'il soit, et l'absence d'aspect est une notion manifestement vide de sens. (Genette, 1991 : 135)
13. Le style, c'est la langue tout entière, prenant sur elle-même, par la médiation de l'écrivain, le point de vue de la singularité ! (Sartre, 1972 : 449)
14. À peine ai-je dit : Bonjour, comment allez-vous ? je ne sais déjà plus si j'use du langage ou si le langage use de moi. (Sartre, 1972 : 447)
15. Aucun élément du langage ne peut être suscité sans que tout le langage soit présent dans sa richesse et dans ses limites. (Sartre, 1972 : 447)
16. En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel", (Saussure, 1972 : 30)
17. Voir, par exemple, dans *Les Mots* : "Absorbant le Verbe, absorbé par l'image, je ne me sauvais, en somme, que par l'incompatibilité de ces deux périls simultanés"; "Vu, je me voyais: je me voyais lire comme on s'écoute parler"; "Tendre, elle m'apprit la tendresse (...)"; "Clandestin, je fus vrai"; "Insecticide, je prends la place de la victime et deviens insecte à mon tour", etc.
18. (P1) *L'un des nouveaux arrivés*, couché sur le ventre, crispa ses mains sur ses oreilles, et hurla. (P2) *Les autres* ne criaient pas, mais de nouveau la terreur était là, au ras du sol. (P3) *L'homme* releva la tête, se dressa sur les coudes. (Malraux, *La Condition humaine*)

19. (P1) *Un officier kuomintang* entra seul. (P2) Bien qu'*il* ne vît plus que la masse des corps, *Katow* sentit que chaque homme se raidissait. (Malraux, *La Condition humaine*)
20. Les marques de cohésion constituent un ensemble linguistiquement hétérogène. Lorsqu'on envisage cet ensemble à un niveau très général, on peut le décomposer grossièrement en deux sous-ensembles. D'un côté, on trouve une vaste gamme d'expressions signalant qu'une certaine relation doit être établie entre deux unités adjacentes ou proches. Cette classe comprend elle-même deux grandes sous-classes selon que la relation indiquée met en jeu des référents (anaphores) ou des énoncés avec leur valeur illocutionnaire et leur contenu propositionnel (connecteurs). D'un autre côté, on a toute une série d'expressions marquant que plusieurs unités doivent être traitées de la même manière relativement à un critère (plus ou moins) spécifié par ces expressions. Parmi ces marques on peut par exemple citer le découpage du texte en paragraphes, sections, parties, etc. (Charolles, 1997 : 4)
21. Quelques exemples : “Pour retourner à nos escumeurs de mer [...]”; “Premièrement à fin de commencer par le genre, les sauvages appellent tous poissons *Pira* [...]”; “Pour donc parachever ce que j'avois à dire touchant la pescherie de nos *Toïoupinambaoults* [...]”; “Poursuyvant doncques à parler des arbres de ceste terre d'Amerique [...]”, etc.
22. “Au reste j'ay refuté à la fin du huictiesme chapitre ce que quelques uns ont escrit, et d'autres pensé que la nudité des femmes et filles sauvages incite plus les hommes à paillardise que si elles estoyent habillées : comme aussi ayant là déclaré quelques autres poincts concernans la nourriture, moeurs et façons de vivre des enfans Ameriquains : à fin de suppleer à une plus ample deduction, que le lecteur pourroit requerir en ce lieu touchant ceste matiere, il faudra s'il luy plaist qu'il y ait recours”.
23. Quelques exemples : “Quant aux oiseaux sauvages [...]”; “Quant aux perroquets [...]”; “Touchant les cannes à sucre [...]”; “Quant aux plantes et herbes [...]”; “Pour l'esgard des simples [...]”; “Quant aux racines [...]”, etc.
24. Voila, non pas tout ce qui se pourroit dire des arbres, herbes et fruicts de ceste terre du Bresil, mais ce que j'en ay remarqué durant environ un an que j'y ay demeuré.
25. Le couple convocation-évocation est lié à un autre couple du dispositif mental, et dépend en réalité de la mémoire encyclopédique dont l'individu dispose lors du traitement d'une information nouvelle. Si la convocation fait le lien avec le dispositif conceptuel qui permet de se représenter une information perçue dans la mémoire active, l'évocation fait, quant à elle, le lien avec le dispositif symbolique qui recourt à des informations conservées dans la mémoire à long terme. La représentation symbolique détermine donc l'évoca-

tion, qui relève d'un second mode d'accès à la mémoire et qui vient relayer la convocation directe de la représentation conceptuelle. (Choi-Diel, 2001 : 19)

26. Dans les (fragments de) textes où prédomine soit la modalité empirique, soit la modalité rhétorique, l'indétermination sémantique se trouve gérée par des techniques qui ont pour but de se prémunir du vague ou de l'indécision [...]. Au contraire, les modalités poétique et logique se caractérisent, d'après moi, par l'absence de toute prise en charge de l'indétermination sémantique. Le résultat en est qu'un texte poétique ou logique offre dès l'abord, l'aspect d'un plus grand isolement par rapport au réel, et qu'il se prête, par conséquent, à un nombre beaucoup plus considérable d'interprétations. Si on accepte ce cadre typologique [...], on saisit bien, je crois, le fait que l'indétermination sémantique est, en même temps, une limite contre laquelle la communication vient toujours buter, et un élément dont l'être humain tient constamment compte quand il règle les relations qui doivent unir son langage au monde extérieur. (Dominicy, 1994 : 120-121)

27. *Marandeur étranger malheureux malhabile*
Voleur voleur que ne demandais-tu ces fruits
Mais puisque tu as faim que tu es en exil
Il pleure il est barbare et bon pardonnez-lui [...]
Guillaume Apollinaire, "Le larron", *Alcools*.

28. *Atome égaré, arbrisseau,*
Tu grandis, j'ai droit de parcours. [...]
René Char, "D'un même lien", *Le Nu perdu*.

29. Vous, *géomanciens*, jaugez les filons fluides ! [...]
Victor Segalen, "Stèle quadrangulaire", *Stèles*.